

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

**Demandeur :** Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

---

**Question 13**

Réf. : SCGM-19      Doc. : 3      Page(s) : 6      Ligne(s) : 2

5<sup>e</sup> rangé du tableau : « Le personnel de la SCGM participe à des groupes de travail consultatifs, dont le Groupe de travail sur l'analyse et la modélisation des changements climatiques sous la responsabilité du ministère des Ressources naturelles du Québec. »

- 13.1 Veuillez décrire la mission et les activités de ce groupe de travail ?
  - 13.2 Veuillez préciser en quoi ce groupe de travail constitue un « collaborateur de la SCGM dans la conception et la réalisation des PAEE. » (p.5, lignes 20-21) ?
  - 13.3 Veuillez indiquer si la participation à ce groupe engendrait des coûts ou du temps de personnel provenant des budgets du PGEÉ ?
- 

**Réponse**

- 13.1 L'extrait cité fait référence à la participation des responsables en efficacité énergétique de la SCGM aux travaux du groupe de travail sur la Consommation énergétique dans les bâtiments. Ce groupe de travail a été créé dans le cadre du mécanisme de concertation sur les changements climatiques du Comité interministériel sur les changements climatiques. L'objectif du groupe de travail était de sélectionner et d'évaluer des mesures efficaces à mettre en place dans les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel.
- 13.2 Des groupes de travail peuvent constituer, comme toute autre association ou participation à des comités, une source d'information pour concevoir certains PAEE. Cependant, dans ce cas, l'entreprise a participé à cette consultation afin de partager son expertise, et ce, à la demande des ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles du Québec.
- 13.3 Non.